

A FEUILLE D'OPIO



TOUTE
L'ACTUALITÉ
DU VILLAGE

LE BULLETIN D'INFORMATION D'OPIO

L'Edito du Maire



Mes chers Upians,

Je vous retrouve avec plaisir dans ce premier numéro de l'année de notre Feuille d'Opio qui vous tient informés de toute l'actualité et de notre travail municipal au fil des mois.

Parmi les dossiers du moment, la révision du PLU amorcée en avril 2023, retient toute notre attention.

A ce jour, en phase de diagnostic et en préparation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, la procédure est en cours. A travers ce futur

document, le Conseil Municipal, épaulé par un bureau d'études spécialisé ainsi que le service de l'urbanisme et le comité «Opio dans 30 ans», souhaite répondre aux enjeux environnementaux d'avenir avec une planification bas carbone, la préservation de nos espaces et de notre qualité de vie.

Au regard du changement climatique et des sécheresses récurrentes, certains sujets deviennent plus sensibles, comme les obligations légales de débroussaillage, mesures réglementaires suivies de près par la Préfecture. Avec l'ONF et la Police Municipale, nous accompagnons les habitants afin que ces mesures de prévention soient comprises et appliquées pour la sécurité de tous.

Dans le même registre, la Commune travaille sur un programme de récupération des eaux pluviales sur certains bâtiments communaux, destinées à l'arrosage de nos espaces verts, en particulier au groupe scolaire.

En 2024, nous prévoyons également de lancer le programme de réhabilitation et de transformation de l'ancienne maternelle (Frédéric Mistral) en crèche muni-

cipale, avec une première phase à venir de programmation architecturale et budgétaire.

Les rénovations de voiries, mises un peu en sommeil depuis deux ans pour des raisons budgétaires, seront aussi au programme cette année, et par ailleurs, nous travaillerons plus avant sur un projet économique intéressant qui pourrait permettre à de nombreux Opidiens de travailler sur la commune et de limiter leurs déplacements.

De beaux projets en perspective pour une nouvelle année qui s'annonce dense et dynamique.

Mon équipe et moi-même adressons à tous les Upians nos vœux les plus chaleureux pour 2024.

Abordons ensemble les mois à venir avec optimisme et bienveillance, en prenant soin les uns des autres.

Très sincèrement,
Thierry OCCELLI

 A FEUILLE D'OPIO

Directeur de la publication :
Mairie d'Opio - route du village
06650 OPIO
Tel : 04 93 77 23 18
Fax : 04 93 77 72 60
accueil@mairie-opio.fr
Crédits photos : Mairie d'Opio, Adobe stock.

Urbanisme Révision du P.L.U.

Par délibération du 13 septembre 2022, le Conseil Municipal a lancé la révision du Plan Local d'Urbanisme - PLU - de la commune. Pour rappel, le PLU définit l'aménagement du territoire et détermine à travers son règlement, les constructions, aménagements et usages autorisés sur la commune.

En avril 2023, le bureau d'études ESPACE a été retenu afin d'accompagner la Commune dans la rédaction de ce nouveau PLU.

Composé d'une équipe d'architectes et d'urbanistes, ce bureau d'études est au fait des problématiques du territoire en raison de sa forte présence sur les Alpes-Maritimes.

La révision du PLU intervient dans un contexte réglementaire particulier. Principalement, il s'agit de prendre en compte l'évolution législative et réglementaire découlant de la loi «Climat et résilience», entrée en vigueur le 22 août 2021, et notamment ses objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050, ainsi que l'objectif d'ici 2030 de division par deux du rythme de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur les dix prochaines années.

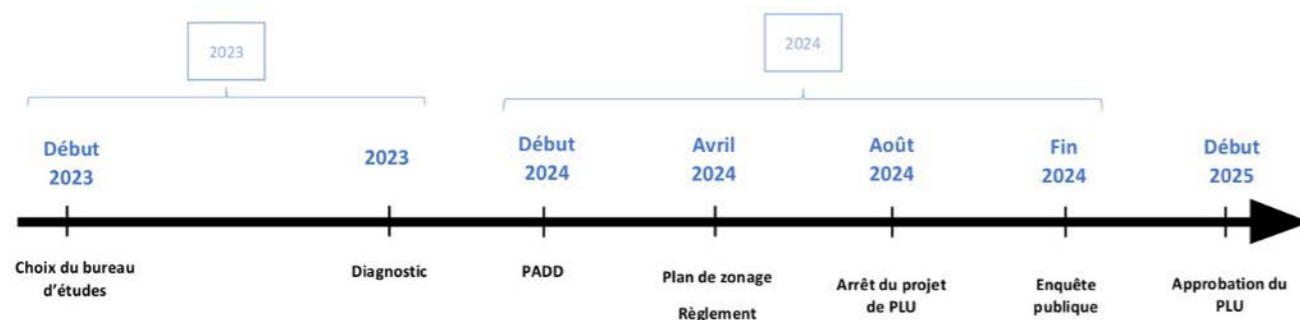
En janvier dernier un article dans la feuille d'Opio indiquait le planning suivant :

A la suite de la rédaction du diagnostic par le bureau d'études, la prochaine étape consiste à établir le Plan d'Aménagement et de Développement Durable permettant de donner les grandes orientations du développement futur de la commune.

Il s'agira notamment de mettre en forme les enjeux de préservation du paysage et de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

LES PRINCIPAUX ENJEUX DU PLU

- 1 Renforcer le pôle de centralité de la commune par la poursuite de la densification du secteur du Gorgier afin de réaliser un centre urbain bien identifié, véritable lieu de vie et d'échanges porteur de sociabilité
- 2 Accompagner et organiser la croissance urbaine dans les secteurs pavillonnaires de la commune
- 3 Accroître la superficie des terrains à vocation agricole et accentuer leur protection
- 4 Préserver les paysages collinaires, garants de la qualité du cadre de vie de la commune
- 5 Engager une planification bas carbone de la commune afin de porter des ambitions fortes de mise en œuvre de la transition écologique permettant de lutter contre le changement climatique
- 6 Préserver les trames vertes et bleues par le développement du maillage piéton.



Opio dans 30 ans Le Comité consultatif

Après plus d'un an de travail avec le comité consultatif «Opio dans 30 ans», qui a commencé son activité en septembre 2022, le comité a rendu en novembre dernier une liste d'actions selon les thématiques suivantes :

- URBANISME ET HABITAT
- DÉPLACEMENT ET MOBILITÉ
- ZONES NATURELLES, ZONES AGRICOLES ET ESPACES VERTS
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Au plus près du terrain, un bon nombre d'actions sont déjà réalisées ou lancées ce qui conforte l'équipe municipale sur le sens et l'adéquation des politiques menées.

La deuxième phase du travail, axée sur la mise en place des actions pour le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la communication communale ou extra communale, est en cours toujours avec la participation du comité.



De nouvelles séances de travail collectives seront organisées dès janvier avec les personnes du comité volontaires pour continuer.

D'ailleurs, nous tenions à remercier l'ensemble du comité pour son investissement depuis sa création. Cette période de collaboration nous a permis de travailler et d'avancer ensemble afin d'aboutir à une excellente base de travail nous permettant aujourd'hui d'aborder objectivement la rédaction du PADD.



Produire de l'électricité

SE REGROUPER POUR MIEUX NÉGOCIER LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

A plusieurs on est plus fort. La Commune a voté au Conseil Municipal de décembre 2023 son adhésion au groupe de commande de fourniture d'électricité 2024-2027 du Département des Alpes-Maritimes, afin de pouvoir bénéficier de meilleurs tarifs avec les prestataires institutionnels.

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE POUR RÉDUIRE LA FACTURE

La Commune a lancé une étude de faisabilité de production d'énergie photovoltaïque. Plusieurs sites ont été considérés, dont deux qui permettraient de réduire significativement nos factures : les toits du nouveau groupe scolaire, et le parking du parc des loisirs.

La Commune étudie les différentes options. Les toits du groupe scolaire sont orientés vers l'Est, le Sud et l'Ouest. Les pics de consommation du groupe sco-

laire se produisent de 07H à 14H environ (plage horaire de fonctionnement de la cuisine). Les études montrent que la production d'électricité sur les toits orientés vers l'Est et le Sud permettrait de produire plus de 80% de l'électricité consommée pendant cette période, et donc de réduire significativement la consommation l'électricité soutirée du réseau Enedis. L'implantation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Parc de Loisirs est aussi une bonne option, mais l'investissement est deux fois plus important car il faut financer la structure portante en plus des panneaux photovoltaïques.

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE À TOUS

L'empreinte carbone de chacun d'entre nous comporte une petite part qui est due aux services municipaux, départementaux, régionaux, etc... Réduire la consommation électrique de la commune permet ainsi de réduire l'empreinte carbone de chaque citoyen.

Travaux

Les dernières réalisations

RENOVATION DU LOCAL DU PARC DE LOISIRS

Au centre de toutes les manifestations organisées au sein du parc de loisirs, son local avait bien besoin d'une rénovation pour continuer à être utilisé durablement et à s'inscrire harmonieusement dans ce cadre naturel.

En toute logique, le choix d'une rénovation respectueuse de cet environnement a été fait, avec la participation financière du Département dans le cadre de la Dotation Cantonale d'Aménagement.

Ainsi le décapage des façades bois a été effectué en totalité par sablage, sans aucune utilisation de produits issus de l'industrie chimique. De même, le nouveau traitement de protection du bois a été réalisé avec une huile naturelle.

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES MARIAGES

La salle du Conseil et des mariages, avec ses murs en pierres, constitue un élément essentiel du cachet patrimonial de la Mairie d'Opio. Sa modernisation était nécessaire pour



Rénovation du local du Parc de Loisirs

s'inscrire dans la démarche de développement durable de la commune et améliorer son confort d'utilisation. En termes de développement durable deux points ont été identifiés :

- Le remplacement de l'éclairage ancien par des LED qui a été réalisé en novembre.
- Le remplacement des menuiseries extérieures qui sera programmé en 2024.

Ces actions permettront à la fois de diminuer la consommation électrique et d'améliorer le confort des occupants.

En matière de confort d'utilisation de cette salle, le rendement acoustique devait être amélioré. A cette fin une étude de correction acoustique a été menée et à conduit à l'installation de panneaux capteurs de sons.

Ces panneaux fixés au plafond sont non seulement efficaces mais ils apportent une touche de modernité qui se marie parfaitement avec l'ambiance générale de la salle.

La Municipalité a par ailleurs un projet de rénovation thermique concernant la Mairie avec le remplacement des fenêtres anciennes.

TENNIS MUNICIPAL

Avec le double objectif de faire des économies sur la facture électrique de la commune et de s'inscrire dans une démarche de développement durable, la politique de remplacement des installations d'éclairage anciennes par des LED, a été poursuivie.

C'est ainsi que les cours de tennis municipaux ont été dotés de nouveaux projecteurs LED, ainsi que certains locaux de la Mairie qui n'étaient pas encore équipés de ces nouveaux systèmes d'éclairage.



VOIRIE

La sécurité routière et le confort de vie sur la commune sont au cœur des préoccupations de la Municipalité.

Dans ce but, un marché à bon de commande «Travaux de génie civil et d'entretien de la voirie» a été passé mi-septembre pour la période 2023-2027. Celui-ci nous a permis, juste avant d'entrer dans l'hiver, de réaliser d'importants travaux de goudronnage sur la voirie communale :

- Poursuite du goudronnage du chemin du bois d'Opio (phase 1 et 3 avant/après le Domaine du Golf, sachant que

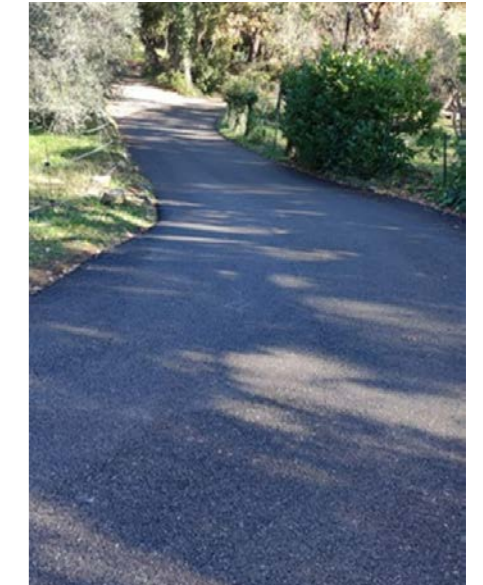
la phase 2 aux abords du Domaine a été faite l'an passé)

- Goudronnage du chemin du Riou Merlet

- Goudronnage du chemin des Constantins.

Ces travaux ont été réalisés sur 2 semaines pour un montant cumulé d'environ 196,5 k€ TTC.

Toujours soucieux d'améliorer la sécurité, les marquages au sol de la voirie communale ont été repeints et un grand nombre de panneaux de signalisation anciens a été remplacé.



Médiathèque

Les activités pour la jeunesse

Du 12 au 15 décembre, Jonathan effectuait son stage de 3^{ème} à la médiathèque d'Opio.

Grâce à sa passion des mangas, il a proposé une animation aux enfants présents le mercredi et les jours suivants.

Tous ont beaucoup apprécié de pouvoir échanger, emprunter, et reproduire des signes japonais ou animaux sur les marques-pages préparés. Max, Ethan et Niels l'ont bien secondé et ont préparé le projet de sapin «Exposez Noël».



Remercions également Annabelle, Zoé, tous les enfants, parents et grands-parents habitués du lieu qui ont aidé aux décorations de Noël dans la bonne humeur. Quelques friandises étaient au rendez-vous.

Encore Merci à tous !

Notre belle Médiathèque d'Opio vous accueille du mardi au vendredi de 13h30 à 18h (inscriptions gratuites pour les habitants CASA).

Prochain rendez-vous d'animation «lecture pour les tous petits», le mardi 13 février à 15h.



Les festivités au groupe scolaire

► Spectacle des lutins

Avant Noël, la troupe Le Créâtre est intervenue au groupe scolaire et a présenté son «Spectacle des lutins». Ce spectacle organisé à l'origine pour la journée de l'environnement avait dû être reporté à cause du mauvais temps et a été adapté pour les fêtes de fin d'année. Les danses de petits lutins malicieux n'ont pas manqué d'enchanter les enfants, les faisant entrer dans la magie de Noël.



► Repas à thème

Repas à thème alsacien à la cantine scolaire
Menu avec en entrée salade de chou aux pommes, munstiflette et en dessert une part de gâteau alsacien hundertgrammkueche.



► La labellisation de la crèche d'Opio

En octobre dernier, c'est avec honneur que notre crèche municipale Maurice Chappe a reçu la labellisation Ecolo Crèche.

Cette reconnaissance, délivrée par le comité de labellisation Label Vie, récompense des actions concrètes mises en place par l'équipe de la crèche : notamment un approvisionnement 100% bio, la fabrication de pain maison, l'uti-



lisation de couches écologiques, le nettoyage par la vapeur... Aussi une attention particulière est portée sur les économies d'eau et d'énergie ainsi que beaucoup d'autres mesures qui entrent dans le quotidien de fonctionnement de l'établissement. Un grand bravo à toute l'équipe pour son engagement !



► Une nouvelle étape pour le Projet Alimentaire Territorial

La commune d'Opio qui s'était engagée en 2020 dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec une reconnaissance officielle, le 17 mai 2021, par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour son Projet Alimentaire Territorial « émergent », travaille aujourd'hui sur une demande de labellisation niveau 2.

Pour rappel, ce projet concernait notamment la restauration collective en proposant une alimentation plus saine aux enfants, en développant la filière agricole bio et locale, en favorisant les circuits de production courts, en diminuant le gaspillage et en luttant contre la précarité alimentaire. Cette démarche ambitieuse a pu être possible grâce à un portage politique fort et une réelle volonté de pérenniser le projet.

Plusieurs actions opérationnelles sont déjà mises en place au niveau de la restauration collective comme la création de la cuisine de production au sein même du groupe scolaire avec des menus 90% bio avec des viandes françaises et des repas « faits maison ». Aussi, une culture maraîchère et l'installation de 3 grandes serres sur le terrain agricole communale permettent d'approvisionner en partie la cantine en légumes bio, locaux et de saison. Des ateliers cuisine, ainsi que des animations sur l'alimentation durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire sont également proposés aux enfants afin de les sensibiliser sur ces sujets.

Aujourd'hui, la commune d'Opio a démarré la révision de son PLU et souhaite intégrer plus que jamais les enjeux environnementaux et agricoles liés aux changements climatiques dans sa démarche. C'est ainsi qu'un nouveau plan d'actions composé de 6 grands axes et de 32 actions est en cours d'élaboration pour une demande de labellisation de son PAT en niveau 2.



Une belle fin d'année pour les seniors



► GOUTER FESTIF DU JEUDI 14 DÉCEMBRE POUR LES SENIORS D'OPIO

Cette année l'équipe du CCAS a souhaité réunir les personnes âgées de la commune autour d'un goûter festif de Noël. Sur les 350 seniors contactés, près de 90 personnes ont répondu à l'invitation et se sont retrouvées le jeudi 14 décembre à la salle polyvalente pour partager un moment de joie en musique. Elles sont reparties avec un petit cadeau gourmand.



► FORUM BIEN VIVRE SA RETRAITE JEUDI 5 OCTOBRE EN PARTENARIAT AVEC LA MUTUALITE FRANÇAISE

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le CCAS d'Opio en partenariat avec La Mutualité Française a organisé un Forum à destination des seniors. Plus d'une vingtaine d'exposants proposaient des conseils et des activités en faveur du maintien de l'autonomie et de la prévention des risques liés à la dépendance.

Les visiteurs ont pu rencontrer ces professionnels durant toute la journée et se renseigner sur les différents dispositifs existant sur le département. Ils pouvaient également s'adresser aux représentants des CCAS des 4 communes réunies pour l'occasion dans le cadre des actions menées en intercommunalité (Châteauneuf-Grasse, Le Rouret, Le Bar sur Loup et Opio).



La traditionnelle **Marche Bleue** s'est également tenue le 7 octobre au départ du Parc de Loisirs. Une belle occasion de réunir toutes les générations pour un moment sportif et convivial.



Le CCAS : Qu'est ce que c'est ?

Le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE assure une action de prévention et de développement social dans la commune. Il a pour missions :

- d'accompagner les personnes âgées et en situation de handicap,
- d'apporter un soutien aux familles en difficultés et aux personnes vulnérables,
- d'aider à l'instruction et à l'envoi des dossiers d'aides sociales (CD) ou médicales (MDPH) aux services décisionnaires du Département des Alpes-Maritimes.

Les demandes d'aides sociales légales

Les demandes de prise en charge partielle ou totale des frais d'hébergement en EHPAD (Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes), des frais d'hébergement des personnes handicapées en foyer médicalisé, d'entrées en Résidences Autonomie ou dans les Centres d'Accueil de Jour Alzheimer peuvent s'effectuer auprès du CCAS qui mettent les personnes en relation avec les services compétents. Les dossiers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Le CCAS accompagne les personnes dans la constitution de dossiers de :

- Demande d'allocation adulte handicapée (AAH)
- Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Carte mobilité inclusion (ancienne carte invalidité)

Les dossiers peuvent être retirés auprès du CCAS ou en ligne à l'adresse : www.monparcours handicap.gouv.fr/aides/mdph-en-ligne

L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)

A partir de 60 ans, les personnes en perte d'autonomie, peuvent bénéficier d'une aide du Conseil Départemental et bénéficier de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA). Les dossiers peuvent être retirés auprès du CCAS ou en ligne à l'adresse :

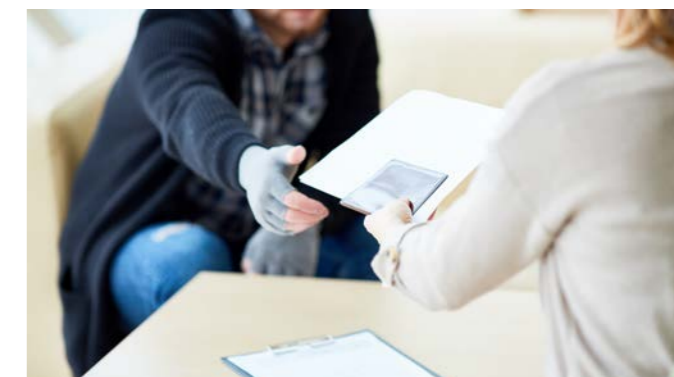
<https://mesdemarches06.fr>

La téléassistance

Dans le cadre du "Plan Seniors 06" et de sa politique volontariste de maintien à domicile, le Département a décidé d'aider les personnes âgées et les adultes handicapés, isolés et à domicile, à s'équiper de la télé-assistance.

<https://mesdemarches06.fr>

Une nouvelle collaboratrice a rejoint l'équipe de la Mairie pour remplacer Madame Gisèle PERRISSOL suite à son départ à la retraite, il s'agit de Madame Laure TROTTIER.



N'hésitez pas à la contacter pour prendre un RENDEZ VOUS au 04 93 77 23 18, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

AUTRES PRESTATIONS ET PERMANENCES DE L'ELUE EN CHARGE DU CCAS

PERMANENCES : SUR RENDEZ-VOUS
Salle des mariages - Mairie d'Opio - route du village

• **TOUS Les LUNDIS de 9h à 12h : Maison des Solidarités Départementales (MDS) :** Madame Célia STACHOWSKI, Assistante Sociale : 04 89 04 35 25

• **TOUS les MARDIS et MERCREDIS de 9h00 à 12h30 :**
France Services
Médiatrice numérique : 06 38 25 32 56

Petit rappel : En collaboration avec l'association S.L.V. et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la mairie d'Opio accueille le dispositif France SERVICES. Il s'agit d'un service itinérant destiné à accompagner les personnes dans leurs démarches administratives en ligne. La personne qui intervient est une « médiatrice numérique ».

Spécialement formée par différents partenaires, renseigne les usagers sur leurs droits, les prestations, la législation, les allocations ou la formation. Elle les accompagne pour découvrir ou se familiariser avec les nouvelles technologies (smartphone, ordinateur, tablette), l'utilisation des outils connectés (gestion des messages, courriers électroniques, accès aux sites web, sauvegarde ou envoi de documents ou de photos) et pour les aider dans leurs démarches de la vie quotidienne (CAF, Caisse de retraite, MDPH, Préfecture, demande de carte grise, impôts, retraite, Pôle-emploi etc...) - Matériels mis à disposition sur place si besoin.

En aucun cas, elle ne pourra remplacer le rôle de l'assistante sociale de secteur, pour tout besoin de cet ordre, veuillez vous rapprocher du CCAS d'Opio au 04 93 77 23 18 qui vous orientera vers le service compétent.

• **DEUX VENDREDIS par mois de 14h à 17h SUR RENDEZ-VOUS Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Madame Pascale FORMOSO, Vice-Présidente du CCAS : 04 93 77 23 18 - mail : p.formoso@mairie-opio.fr

Vous rencontrez des difficultés liées à votre maintien à domicile, vous avez besoin d'aide pour réaliser vos démarches ou encore vous avez des questions d'ordre social, n'hésitez pas à nous contacter.

Retrouvez le programme des prochaines activités du CCAS page 16



La Fête de l'Arc

A l'automne, un nouvel évènement à Opio a suscité la curiosité des petits et des grands venus nombreux.

Cette Fête a permis de découvrir l'univers de l'arc et des archers au travers de démonstrations de tir à l'arc à cheval, d'un concours de tir à l'arc et d'initiations. De nombreuses animations étaient au programme notamment avec des indiens et leur tipi, des spectacles de rapaces, des balades à cheval et à poney, et des stands sur le thème de la journée.



Les derniers évènements



Opio aux couleurs de Noël

Le 17 décembre, Opio est devenu un village de Noël. Cette première édition du Marché de Noël a été organisée par les élus de la commune.

Une belle équipe s'est créée autour de cet évènement, ce qui a permis de connaître un véritable succès pour cette journée qui a accueilli **90 stands artisanaux** et points de restauration, avec de nombreuses activités tel qu'un atelier de vannerie avec le tressage de l'osier mais aussi des activités à destination des enfants qui ont été organisées par nos associations :

- L'Association des Parents d'Elèves
- Le Comité des Fêtes
- L'Institut Formation Animation Conseil (IFAC)



Nous avons eu la chance d'avoir une belle animation avec une fanfare tout au long de la journée donnant une ambiance festive et magique à ce moment.

La présence du père Noël a été également un point fort de cette journée.

Après ce succès, nous souhaitons de nouveau refaire vivre ce moment à tous les citoyens de notre bassin de vie en 2024 et que notre village redevienne un village de Noël le temps d'une journée.



La montée des Santons

Cette année encore, les santons sont montés au village et ils ont rencontré en route un groupe de santons portugais qui les a accompagnés à la crèche en chantant et dansant avec les musiciens de Croc'notes de St Vallier. Un vin chaud a été servi sur le parvis de la Mairie pour clôturer la journée organisée par l'association Ouliveto. A l'an que vèn !





La Cérémonie des Vœux

Vendredi 12 janvier, Thierry Occelli, le Maire d'Opio et le Conseil Municipal ont réuni les Upians pour la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion de se retrouver en présence des Maires de la CASA, dont Jean Leonetti, Maire d'Antibes et Président de la CASA, Gérald Lombardo, Maire du Rouret, Emmanuel Delmotte, Maire de Chateaufort de Grasse, Eric Mele, Maire de

Gourdon, et de remercier l'ensemble des acteurs de la commune : les services municipaux, les associations, les entreprises et bien sûr les élus qui œuvrent au quotidien pour Opio. Thierry Occelli a rappelé les grandes lignes des actions en cours notamment dans le domaine de la protection de l'environnement et l'adaptation de notre territoire au changement climatique.

Une adaptation nécessaire qui passe notamment par l'évolution en cours du Plan Local d'Urbanisme, par la mise en œuvre de mesures de sobriété énergétique, par la préservation de la ressource en eau et la promotion des modes de déplacements doux en évitant de prendre sa voiture.

L'ensemble des projets communaux prend en compte ces enjeux d'avenir, ainsi que le bien-être des Upians et la qualité des services publics mis à disposition. Parmi les projets attendus, le Maire a annoncé la création future d'un pôle santé et bien-être, un espace de coworking, un nouveau lieu d'attractivité à Opio qui permettra de développer de nombreux services à destination des habitants.

Il n'a bien sûr pas manqué d'adresser tous ses vœux aux Upians pour l'année à venir en leur souhaitant santé, bonheur et pleine réussite dans leurs projets.



Les informations de la CASA



Le bon geste pour le bon reste : trions nos biodéchets !

Depuis début janvier 2024, il est devenu obligatoire que chaque citoyen puisse avoir à sa disposition une solution de compostage de proximité et/ou collecte séparée, en fonction de son habitat, lui permettant de trier séparément et de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés !

À cet effet, la CASA, en partenariat avec Univalom, le Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers, met à la disposition de ses administrés des composteurs individuels gratuits et prévoit pour ceux en habitat collectif, de déployer des sites de compostage collectif afin que chacun puisse trier ses biodéchets.

Pour obtenir de plus amples informations concernant ce dispositif, Univalom se tient à votre disposition : 04 93 65 48 07 / univalom.fr

La navette des neiges est de retour

Jusqu'au 10 mars 2024, la navette vous amène chaque week-end et pendant les vacances aux pieds des pistes de Gréolières et s'arrête à Opio - Font Neuve.



Partez skier tranquillement, avec un aller le matin (arrivée à Gréolières à 9h50) et un retour le soir (départ de Gréolières à 17h). Pour emprunter cette ligne vous devez vous munir du Pass Navette des Neiges vendu au prix de 5€, valable pour 1 aller/retour pour un adulte accompagné d'un enfant de moins de 18 ans (titre disponible sur les Distributeurs Automatiques de Titres et sur l'application Envibus Ticket). **La réservation est obligatoire au 04 93 42 40 79.**

Aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie

Afin que chacun puisse contribuer à l'économie de la ressource en eau, la CASA vous soutient dans l'acquisition et le financement d'un récupérateur d'eau de pluie. Cette aide vient en complément de celle proposée par le Département des Alpes-Maritimes.

La CASA finance jusqu'à 1 000 € supplémentaires !

Si vous êtes propriétaire ou syndic de copropriété et que vous avez bénéficié de l'aide départementale pour l'achat et la pose d'un récupérateur d'eau enterré ou intégré ; la CASA finance 10% du montant total de votre projet, dans la limite de 1 000 €.



Pour effectuer votre demande, il vous suffit de compléter le formulaire en ligne, en joignant l'attestation de financement fournie par le Département ainsi que les documents énumérés sur : <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/preserver-et-acheminer-leau/acquisition-et-financement-dun-recupereur-deau-de-pluie>



La CASA paie vos covoiturages !

La CASA s'engage pour le covoiturage grâce à son partenariat avec le leader français du covoiturage domicile-travail Klaxit. La CASA prend à sa charge vos trajets domicile-travail effectués sur son territoire via l'application Klaxit. Les passagers se voient offrir leurs trajets et les conducteurs sont également gagnants grâce à une rémunération allant de 1.5 € à 3 € par trajet et par passager en fonction de la distance parcourue.

Comment programmer ses trajets ? : Téléchargez l'application de covoiturage KLAXIT : disponible et gratuite sur Apple Store et Google Play. Complétez les préférences : renseigner le profil et enregistrer les trajets à l'avance ou à la dernière minute. Trouvez des covoitureurs : des covoitureurs vous font des offres ou des demandes, il suffit d'un clic pour les accepter. Retrouvez votre covoitureur à l'endroit indiqué et c'est parti!

CALENDRIER COLLECTE DES DÉCHETS



OPIO
jours de collecte 2024

Avec la CASA, donnons de l'R à nos déchets !

Merci de sortir vos bacs à partir de 19h et de les rentrer après chaque collecte

EMBALLAGES MÉNAGERS : BOUTEILLE, FLACON, POT ET BARQUETTE, CARTON, CONSERVE, CANNETTE, TOUS LES PAPIERS dans le bac jaune, le mercredi **matin**

VERRE : BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX dans le bac à couvercle vert, 1 vendredi **matin** sur 2, les semaines paires

ORDURES MÉNAGÈRES le lundi et le vendredi **matin**

VÉGÉTAUX
• le lundi **matin** d'avril à octobre
• 1 lundi **matin** sur 2 de novembre à mars, les semaines paires
max : 2 bacs végétaux de 340L ou 6 sacs papier de 110L. Toute présentation non conforme ne sera pas collectée

ENCOMBRANTS en déchèterie selon règlement ou sur rendez-vous sur notre site internet

La collecte est assurée les jours fériés

CONSIGNES DE TRI, DECHETTERIES, ENCOMBRANTS, BIODÉCHETS, COMPOSTAGE, TEXTILES, ...

retrouvez toutes les informations sur notre site :



https://liens.agglo-casa.fr/gerer_ses_dechets

Logos for OPIO, UNIVALOM, and evinnet. Text: "agglo SOPHIA ANTIPOLIS.fr" and social media icons.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 Lundi	1 Jeudi	1 Vendredi	1 Lundi	1 Mercredi	1 Samedi
2 Mardi	2 Vendredi	2 Samedi	2 Mardi	2 Jeudi	2 Dimanche
3 Mercredi	3 Samedi	3 Dimanche	3 Mercredi	3 Vendredi	3 Lundi
4 Jeudi	4 Dimanche	4 Lundi	4 Jeudi	4 Samedi	4 Mardi
5 Vendredi	5 Lundi	5 Mardi	5 Vendredi	5 Dimanche	5 Mercredi
6 Samedi	6 Mardi	6 Mercredi	6 Samedi	6 Lundi	6 Jeudi
7 Dimanche	7 Mercredi	7 Jeudi	7 Dimanche	7 Mardi	7 Vendredi
8 Lundi	8 Jeudi	8 Vendredi	8 Lundi	8 Mercredi	8 Samedi
9 Mardi	9 Vendredi	9 Samedi	9 Mardi	9 Jeudi	9 Dimanche
10 Mercredi	10 Samedi	10 Dimanche	10 Mercredi	10 Vendredi	10 Lundi
11 Jeudi	11 Dimanche	11 Lundi	11 Jeudi	11 Samedi	11 Mardi
12 Vendredi	12 Lundi	12 Mardi	12 Vendredi	12 Dimanche	12 Mercredi
13 Samedi	13 Mardi	13 Mercredi	13 Samedi	13 Lundi	13 Jeudi
14 Dimanche	14 Mercredi	14 Jeudi	14 Dimanche	14 Mardi	14 Vendredi
15 Lundi	15 Jeudi	15 Vendredi	15 Lundi	15 Mercredi	15 Samedi
16 Mardi	16 Vendredi	16 Samedi	16 Mardi	16 Jeudi	16 Dimanche
17 Mercredi	17 Samedi	17 Dimanche	17 Mercredi	17 Vendredi	17 Lundi
18 Jeudi	18 Dimanche	18 Lundi	18 Jeudi	18 Samedi	18 Mardi
19 Vendredi	19 Lundi	19 Mardi	19 Vendredi	19 Dimanche	19 Mercredi
20 Samedi	20 Mardi	20 Mercredi	20 Samedi	20 Lundi	20 Jeudi
21 Dimanche	21 Mercredi	21 Jeudi	21 Dimanche	21 Mardi	21 Vendredi
22 Lundi	22 Samedi	22 Vendredi	22 Lundi	22 Mercredi	22 Samedi
23 Mardi	23 Vendredi	23 Samedi	23 Mardi	23 Jeudi	23 Dimanche
24 Mercredi	24 Samedi	24 Dimanche	24 Mercredi	24 Vendredi	24 Lundi
25 Jeudi	25 Dimanche	25 Lundi	25 Jeudi	25 Samedi	25 Mardi
26 Vendredi	26 Lundi	26 Mardi	26 Vendredi	26 Dimanche	26 Mercredi
27 Samedi	27 Mardi	27 Mercredi	27 Samedi	27 Lundi	27 Jeudi
28 Dimanche	28 Mercredi	28 Jeudi	28 Dimanche	28 Mardi	28 Vendredi
29 Lundi	29 Jeudi	29 Vendredi	29 Lundi	29 Mercredi	29 Samedi
30 Mardi		30 Samedi	30 Mardi	30 Jeudi	30 Dimanche
31 Mercredi		31 Dimanche		31 Vendredi	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 Lundi	1 Jeudi	1 Dimanche	1 Mardi	1 Vendredi	1 Dimanche
2 Mardi	2 Vendredi	2 Lundi	2 Mercredi	2 Samedi	2 Lundi
3 Mercredi	3 Samedi	3 Mardi	3 Jeudi	3 Dimanche	3 Mardi
4 Jeudi	4 Dimanche	4 Mercredi	4 Vendredi	4 Lundi	4 Mercredi
5 Vendredi	5 Lundi	5 Jeudi	5 Samedi	5 Mardi	5 Jeudi
6 Samedi	6 Mardi	6 Vendredi	6 Dimanche	6 Mercredi	6 Vendredi
7 Dimanche	7 Mercredi	7 Samedi	7 Lundi	7 Jeudi	7 Samedi
8 Lundi	8 Jeudi	8 Dimanche	8 Mardi	8 Vendredi	8 Dimanche
9 Mardi	9 Vendredi	9 Lundi	9 Mercredi	9 Samedi	9 Lundi
10 Mercredi	10 Samedi	10 Mardi	10 Jeudi	10 Dimanche	10 Mardi
11 Jeudi	11 Dimanche	11 Mercredi	11 Vendredi	11 Lundi	11 Mercredi
12 Vendredi	12 Lundi	12 Jeudi	12 Samedi	12 Mardi	12 Jeudi
13 Samedi	13 Mardi	13 Vendredi	13 Dimanche	13 Mercredi	13 Vendredi
14 Dimanche	14 Mercredi	14 Samedi	14 Lundi	14 Jeudi	14 Samedi
15 Lundi	15 Jeudi	15 Dimanche	15 Mardi	15 Vendredi	15 Dimanche
16 Mardi	16 Vendredi	16 Lundi	16 Mercredi	16 Samedi	16 Lundi
17 Mercredi	17 Samedi	17 Mardi	17 Jeudi	17 Dimanche	17 Mardi
18 Jeudi	18 Dimanche	18 Mercredi	18 Vendredi	18 Lundi	18 Mercredi
19 Vendredi	19 Lundi	19 Jeudi	19 Samedi	19 Mardi	19 Jeudi
20 Samedi	20 Mardi	20 Vendredi	20 Dimanche	20 Mercredi	20 Vendredi
21 Dimanche	21 Mercredi	21 Samedi	21 Lundi	21 Jeudi	21 Samedi
22 Lundi	22 Samedi	22 Dimanche	22 Mardi	22 Vendredi	22 Dimanche
23 Mardi	23 Vendredi	23 Lundi	23 Mercredi	23 Samedi	23 Lundi
24 Mercredi	24 Samedi	24 Mardi	24 Jeudi	24 Dimanche	24 Mardi
25 Jeudi	25 Dimanche	25 Mercredi	25 Vendredi	25 Lundi	25 Mercredi
26 Vendredi	26 Lundi	26 Jeudi	26 Samedi	26 Mardi	26 Jeudi
27 Samedi	27 Mardi	27 Vendredi	27 Dimanche	27 Mercredi	27 Vendredi
28 Dimanche	28 Mercredi	28 Samedi	28 Lundi	28 Jeudi	28 Samedi
29 Lundi	29 Jeudi	29 Dimanche	29 Mardi	29 Vendredi	29 Dimanche
30 Mardi	30 Vendredi	30 Lundi	30 Mercredi	30 Samedi	30 Lundi
31 Mercredi	31 Samedi		31 Jeudi		31 Mardi

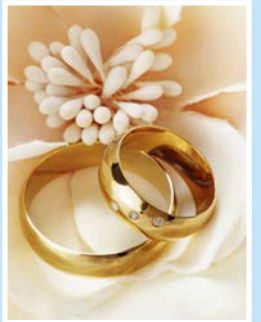
DEN 30-11-2023



L'état civil de 2023

Les Mariages

- ROTA Sylvie et CHADEAU Gérard
- DAVAILLE Estelle et CLAES Jordy
- PREVOSTO Cathy et VERY Frédéric
- DELOUCHE Agnès et BOTTAÏ Jean-François
- PANJAÏTAN Nancy et TURBOT Anthony
- LEFEBVRE Eléonore et GUILIANA Andrew
- BOURGEOIS Cynthia et VALOT Nidal
- LABADIE Julia et MAC PHERSON Quentin
- SANDFORD Irène et BADIA Philippe



Les Naissances

- OBERTI Alan (26/01/2023)
- CARERA Maël (28/01/2023)
- VIALE BEAUREGARD Billie (09/02/2023)
- LAGUILHAC JOSEPH Salomé (26/02/2023)
- COLANDREA GARCIA Silvia (10/04/2023)
- FORESTIER MARIN Lino (06/05/2023)
- STEVENS BIJAUDY Roselyne (08/09/2023)
- MAY PARA Félix (27/09/2023)
- ARNAUD Isaac (25/10/2023)



Seconde partie des Reprises administratives de concessions non renouvelées

Dans le cadre de la gestion du cimetière d'Opio et à la suite de l'extension nécessaire faite en 2014, la Commune est engagée depuis plusieurs années afin de pallier au manque d'emplacements libres.

Nous recherchons activement les familles qui ne se manifestent pas pour l'entretien ou les renouvellements obligatoires de leurs concessions.

De ce fait, nous avons pu annuler quelques reprises.

Sans réponse depuis plus de 8 ans pour certaines, nous avons repris 34 concessions non renouvelées entre 2022 et cette fin d'année 2023.

Malheureusement, après 3 ans de procédure légale, 25 concessions perpétuelles en état d'abandon, seront reprises en 2024.

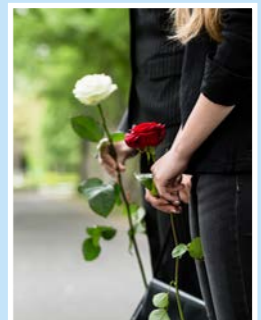
Ce suivi des renouvellements et entretiens obligatoires des concessions évite, dans l'immédiat, une nouvelle extension.

Les reprises imposant des fermetures partielles de carrés du cimetière, nous essayons de réduire au minimum les désagréments pour les visiteurs.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement. Vous pouvez joindre Céline DUBOIS du mardi au vendredi entre 8h et 12h au 04 93 77 23 18.

Les Décès

- LIPPISCH Melchior
- AIMAR Jacqueline (BURA)
- ZANETTA Liliane (CUCUMEL)
- FOSSET Michel
- QUILLES François
- SCHERER Guy
- MARTIN Joël
- FABRE Anne-Marie (ROUCHON)
- DUCROS Michelle (CORSO)
- BERTE Vincent
- GOLLANDEAU Ginette (DUPRAT)
- GIRAUD Anne (MODESANO)
- RONDEL Martine (PIÉTRALUNGA)
- PURAYE Lucien
- OWEN Frank
- KOCH Anne-Lise (AYOUTY)
- LE LANN Jean-Yves
- BORRINI Reine (CAZAUMAYOU)
- FANTINI Gérard
- GEREJIAN Gerair



Agenda



LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS SENIORS

Pour celles et ceux qui le souhaitent, le CCAS met en place, comme chaque année, en partenariat avec les communes de CHATEAUNEUF-GRASSE et LE ROURET, des ateliers de prévention pour les Seniors pour les aider à se maintenir en forme. Ces activités sont gratuites car financées par l'Assurance Maladie, les caisses de retraite, la MSA ou encore la Mutualité Française, dans le cadre de la Conférence des Financeurs.

Le programme proposé pour le premier trimestre 2024 est le suivant :

- **LE ROURET** : «Gymnastique cérébrale, travailler sa mémoire tout en prenant plaisir» - 10 séances
Le 30 janvier, les 06, 13 et 20 février, puis les 12, 19 et 26 mars 2024 (de 14h à 16h) - Inscriptions au 04 93 77 20 02 (Mairie) - Salle du Galoubet
- **CHATEAUNEUF - GRASSE** : «Yoga douceur» - 4 séances
Le 29 janvier, les 5 et 12 février de 14h à 16h, Salle du Parquet – Le Plantier - Inscriptions au 04 92 60 36 03 (Mairie)
- **OPIO** : «Atelier vitalité – L'atelier des bons réflexes» - 6 séances
Le 26 janvier, et les 2, 9, 16 et 23 février de 14h30 à 16h45
Salle Polyvalente - Inscriptions au 04 93 77 23 18 (Mairie)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES – les ateliers n'auront pas lieu si moins de 6 participants.

N'hésitez pas à consulter le site de la Mairie d'Opio (mairie-opio.fr) pour découvrir la suite du programme de l'année.

FÉVRIER

- **Ronde des Fontaines**
Dimanche 4 février à 9h30
au Parc de Loisirs
- **Bal des Amoureux**
Samedi 10 février à 20h30
Salle Polyvalente, organisé par les Upians sur Tréteaux (06 16 87 51 60)
- **Grand Loto au profit de l'Association MaCaDâmes**
Dessins de rêves (Equipage féminin Rallye des Gazelles 2025)
Dimanche 4 février à 14h
Salle polyvalente
- **Concert Jazz Up - François Arnaud**
Samedi 17 février à 20h30, salle polyvalente d'Opio. Réservations : jazzup06.org

MARS

- **Théâtre Les Imagineurs**
Samedi 2 mars
- **Journée en l'honneur de la femme «Association Esmeralda»**
Thème du bien-être
Dimanche 3 mars
- **Carnaval par le Comité des Fêtes (Chars, défilé, Bal Masqué)**
Samedi 16 mars
- **Concert Jazz Up**
Eric Polchi Freedom Jazz Quartet
Samedi 23 mars à 20h30, salle polyvalente d'Opio.
Réservations : jazzup06.org



AVRIL

- **Concert Jazz Up**
Samedi 20 avril à 20h30,
Salle polyvalente d'Opio.
Réservations : jazzup06.org

MAI

- **Repas associatif**
Mercredi 1^{er} mai
- **Fête Patronale Sainte Floride en association avec Rock'in Opio Lone Redneck**
Les 18, 19 et 20 mai
Concert et stand vintage et danses country etc..., animations, structure gonflable, jeux, concours de pétanque, et repas dansant



- **Concert Jazz Up**
Samedi 25 mai à 20h30, salle polyvalente d'Opio. jazzup06.org

JUIN

- **Expositions Peinture par l'OULIVETO**
les 1^{er} et 2 juin
- **Fête de l'Environnement**
Samedi 8 juin
- **OPIO COMEDY FESTIVAL d'HUMOUR**
Les 14, 15 et 16 juin
- **Concert Jazz Up**
Samedi 15 juin à 20h30,
Salle polyvalente - jazzup06.org
- **Fête de la musique**
Vendredi 21 juin
- **Théâtre Les Imagineurs**
Samedi 22 juin
- **Run Coluche**
Dimanche 23 juin
- **Festival des Chorales Les Cigales**
Samedi 29 juin

Pour plus d'informations : retrouvez-nous sur Instagram et Facebook «opiovillage», et suivez-nous sur notre Newsletter.